



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 26 mai 2016
(OR. en)

8974/16

LIMITE

PV/CONS 23
RELEX 402

PROJET DE PROCÈS-VERBAL¹

Objet: 3463^e session du Conseil de l'Union européenne (**AFFAIRES
ÉTRANGÈRES/COMMERCE**), tenue à Bruxelles le 13 mai 2016

¹ On trouvera à l'addendum 1 du présent document des informations concernant les délibérations législatives du Conseil, les autres délibérations du Conseil ouvertes au public, ainsi que les débats publics.

SOMMAIRE

Page

1. Adoption de l'ordre du jour..... 3

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

2. Approbation de la liste des points "A" 3

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

3. Approbation de la liste des points "A" 3

4. Accord économique et commercial global entre l'UE et le Canada (AECG)..... 3

5. OMC: l'après-Nairobi 4

6. Négociations sur le PTCI entre l'UE et les États-Unis 4

7. Communication sur la sidérurgie: aspects liés au commerce 4

8. Divers 5

ANNEXE - Déclaration à inscrire au procès-verbal du Conseil..... 6

*

* *

1. **Adoption de l'ordre du jour**
8616/16 OJ CONS 22 RELEX 353

Le Conseil a adopté l'ordre du jour susmentionné.

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. **Approbation de la liste des points "A"**
8617/16 PTS A 32

Le Conseil a approuvé la liste des points "A" figurant dans le document 6758/16.

Les détails relatifs à l'adoption de ces points figurent dans l'addendum.

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

3. **Approbation de la liste des points "A"**
8619/16 PTS A 33

Le Conseil a approuvé la liste des points "A" figurant dans le document 6758/16.

4. **Accord économique et commercial global entre l'UE et le Canada (AECG)**
= État d'avancement des travaux

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur l'accord économique et commercial global entre l'UE et le Canada (AECG) ainsi que sur la procédure en vue de la signature et de l'application provisoire dudit accord. La Commission a fait savoir au Conseil qu'après la traduction de l'accord dans toutes les langues officielles de l'UE, le collège des commissaires adopterait en juin une proposition à transmettre au Conseil pour approbation avant fin juin 2016, en vue de la signature de l'accord lors du sommet UE-Canada prévu fin octobre 2016.

Les ministres qui ont pris la parole se sont déclarés très favorables à l'accord AECG et ont souligné qu'ils s'attendaient à ce qu'il soit signé et conclu en tant qu'accord mixte.

Les ministres ont souligné qu'il ne s'agissait pas seulement d'une question juridique; d'un point de vue politique, il est également essentiel que les parlements nationaux participent afin que l'AECG soit accepté dans les États membres. La Commission a été invitée à tenir dûment compte de l'avis des États membres lorsqu'elle présentera sa proposition de décision du Conseil relative à la signature de l'AECG. La question de l'application provisoire de l'accord et de la nécessité politique d'obtenir l'approbation préalable du Parlement européen a également été soulevée. Certaines délégations ont rappelé des préoccupations spécifiques auxquelles il faudra trouver une solution en vue de la signature. La présidence a souligné que les prochaines étapes concernant l'AECG seraient déterminées lorsque la Commission aura présenté sa proposition, et que le rôle du Conseil et du Parlement européen seraient ensuite essentiels.

L'Autriche a fait une déclaration qui figure à l'annexe.

5. **OMC: l'après-Nairobi**

8596/16 WTO 113

Le Conseil a confirmé qu'il approuvait largement les propositions de la Commission concernant les objectifs stratégiques globaux de l'UE pour l'après-Nairobi, tant en ce qui concerne les questions en suspens sur le PDD que les nouvelles questions qui devraient être abordées dans le cadre de l'OMC.

Le Commissaire a également communiqué aux ministres des informations sur le futur processus de sélection pour le poste de directeur général de l'OMC.

6. **Négociations sur le PTCI entre l'UE et les États-Unis**

= État d'avancement des travaux

Sur la base d'une présentation de la Commission, le Conseil a fait le point sur l'état d'avancement général du dossier concernant les négociations UE/États-Unis sur le PTCI et a noté un manque d'engagement sérieux de la part des États-Unis dans plusieurs domaines clés des négociations. Tout en réaffirmant qu'il importe de dégager un accord ambitieux et global, les ministres ont souligné que sa teneur était plus importante que la rapidité et qu'un PTCI "allégé" n'était pas envisageable.

De nombreuses délégations ont exprimé des inquiétudes concernant les conséquences de la fuite de documents qui a eu lieu récemment dans la salle de lecture du PTCI, et en particulier l'éventualité de limiter l'accès des États membres aux documents de négociation.

La présidence a indiqué qu'elle déciderait, en collaboration avec la future présidence slovaque, du meilleur moment pour faire le point de la situation sur le PTCI, après le cycle de négociations de juillet.

7. **Communication sur la sidérurgie: aspects liés au commerce**

8599/16 WTO 115 COMER 55 ANTIDUMPING 4 STIS 3

Le Conseil a examiné la récente communication de la Commission sur la sidérurgie en se focalisant sur les aspects liés au commerce, sur la base d'un document de réflexion élaboré par la Commission. Les délégations allemande et française ont en outre diffusé un document exposant des idées sur la modernisation des instruments de défense commerciale de l'UE. Bien que les ministres aient souligné la nécessité de faire des progrès dans ce domaine compte tenu de la crise actuelle de la sidérurgie et qu'ils aient accueilli favorablement certaines solutions présentées par la Commission, leurs points de vue restent divisés sur certains éléments. Il a été noté que les discussions se poursuivraient au sein du groupe de travail concerné du Conseil.

8. Divers

Aucune question n'a été soulevée sous ce point.

Au cours du déjeuner, les ministres ont fait le point de l'état des travaux concernant le règlement sur les minerais provenant de zones de conflit, dans le prolongement de la réunion de trilogue qui s'est tenue à Strasbourg le 11 mai 2016. La discussion entamée lors de la session formelle concernant la communication sur la sidérurgie a également été menée à terme au cours du déjeuner. Par ailleurs, la Commission a informé les ministres de l'échange d'offres qui a eu lieu récemment entre l'UE et le Mercosur dans le cadre de la reprise des négociations concernant un accord de libre-échange.

DÉCLARATIONS À INSCRIRE AU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL

Concernant **Accord économique et commercial global entre l'UE et le Canada**
le point 4 de la liste **(AECG)**
des points "B": = **État d'avancement des travaux**

DÉCLARATION DE L'AUTRICHE

"Lors de leur réunion du 11 mai, les provinces autrichiennes ont décidé que le gouvernement fédéral devrait chercher à éviter que le Conseil décide une application provisoire de l'AECG.

Il faut maintenir les normes de qualité élevée qui sont en vigueur (par exemple en matière de sécurité des produits et de protection des données, des consommateurs, de la santé, de l'environnement et des animaux).

Tout accord de libre-échange devrait être conclu en tant qu'accord mixte."
